

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 3 10 88, tél adm. et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1 tél (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève Argand 4 tél (022) 37 47 40 CCP 12 7715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 3.50,
3 mois Fr 10, 6 mois Fr 20, 1 an Fr 40 - LE NUMÉRO: 30 ct Directeur René Meyyar Rédacteur en chef responsable Willy Brandt
Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

Billet valaisan: Le Parti conservateur a un nouveau président

L'homme de la rue qui se préoccupe un peu des affaires publiques s'est demandé si la nomination d'un nouveau président à la tête du Parti conservateur pouvait avoir une signification.

En effet, c'est la première fois qu'un chrétien-social occupe ce poste qui avait été réservé jusqu'à ce jour essentiellement aux libéraux du parti.

Pour la majorité libérale du Parti conservateur, la nomination de M^e Travelletti à la Banque cantonale a laissé un trou difficile à combler car le parti dans son ensemble est très pauvre en hommes de valeur.

D'autre part, personne ne recherche spécialement ce poste de premier domestique du parti dont le principal rôle est de jouer les Nicolas de Flue. Notons à ce propos que M^e Travelletti ayant démissionné au mois de février, il a fallu du temps pour trouver la personne qui veuille bien accepter cette corvée.

Pour apprécier l'incidence politique de cette nomination, il suffit de savoir qu'il y avait un seul candidat.

La première intervention du nouvel élu fut de rappeler qu'au sein du

Parti conservateur, il n'y avait pas de lutte de classe et que celui-ci représentait toutes les couches de la société, mais qu'il fallait assurer le bonheur de chacune d'entre elles. Théorie qu'aucun bon libéral ne saurait renier à notre époque où tout le monde veut être social.

En réalité, ce n'est pas une théorie mais une réalité. Il n'y a pas dans le Parti conservateur de lutte de classe, les seules luttes qui existent ont lieu sur le terrain tribal.

La pensée idéologique de ce bloc est purement superficielle; elle est puisée au hasard du moment et des orateurs dans les soupentes de l'enseignement de l'Eglise, afin de l'adapter aux besoins du jour.

Ce qui lie cet ensemble, ce n'est pas une conception gouvernementale mais simplement l'exercice du pouvoir.

Par ailleurs le canton, en se développant par la force des choses et surtout par l'apport extérieur, a fait perdre de l'attrait à l'exercice du pouvoir et c'est pourquoi il se manifeste un désintéressement de plus en plus certain.

Cependant, l'attrait du pouvoir devenant moins grand, le sectarisme diminue en conséquence.

Nous avons pu constater nous-même dans les sphères supérieures du Parti conservateur une évolution notable dans cette direction, pour l'instant, en revanche, il n'y a pas eu d'application pratique.

Déjà depuis longtemps nous avons exprimé la nécessité d'une table ronde. Qu'est-ce qu'une table ronde ?

C'est une réunion où chaque parti est représenté, non pas en vertu de sa force numérique mais à égalité et où on discute les grands problèmes de l'heure afin d'essayer de trouver un terrain d'entente pour le bien du pays.

Il ne s'agit pas d'une question de prestige, mais d'une discussion large à qualité égale.

La tâche de cette table ronde serait certainement bénéfique pour l'ensemble du peuple.

Le Parti conservateur est-il mûr pour aller au-devant d'une semblable conception des choses, il est bien difficile de le savoir.

ALBERT DUSSEX.

AU GRAND CONSEIL VAUDOIS Dès janvier, les locataires de la région lausannoise seront livrés pieds et poings liés aux gérants et propriétaires

M. Muret avait interpellé le Conseil d'Etat au sujet du passage du contrôle des loyers à la surveillance pour les six communes de la région lausannoise.

Le conseiller d'Etat Ed. Debétaz, chef du Département de l'AIC répond en faisant l'historique de la question.

Pour ce qui concerne les locataires parmi les plus modestes, c'est une lourde échéance que celle du 1^{er} janvier 1967. La réponse du chef du Département de l'AIC est assez décevante. Elle indique que les possibilités des cantons sont extrêmement modérées, le droit fédéral primant dans ce domaine. Le Conseil d'Etat a l'air de faire confiance à peu près entièrement aux propriétaires et gérants pour qu'ils conservent une juste mesure.

L'interpellateur (et d'autre avec lui) est assez sceptique à ce propos et M. Muret rappelle les chiffres qui avaient été cités à cette même tribune pour ce qui concerne la région montreu-sienne par le député socialiste montreu-sien Arthur Massard: lors du passage du contrôle à la surveillance des hausses bien supérieures à la « normale » s'étant élevées parfois à plus de 50 ou 80 %!

Il y a là un problème social. Si les dispositions légales ne peuvent protéger efficacement les locataires, il serait alors nécessaire de prévoir d'ores et déjà, à l'usage de cent des locataires qui seraient véritablement placés dans des situations critiques, des subventions afin de leur permettre de payer des loyers qui seraient nettement disproportionnés à leurs moyens.

B. Meizoz (soc., Lausanne) fait tout d'abord deux remarques préalables: Premièrement il ne faut pas oublier que le nouveau régime a été voulu par le peuple suisse au cours de plusieurs votations successives. Deuxièmement, on ne peut s'opposer systématiquement à toutes les hausses de loyers, certaines étant indubitablement justifiées.

Ceci dit le député socialiste constate aussi que l'on est mal armé sur le plan cantonal. Cependant, il existe des moyens, le Conseil d'Etat doit prendre certaines initiatives. On doit continuer et amplifier l'aide à la construction en prenant en charge les intérêts hypothécaires qui ont sensi-

blement augmenté. Le Conseil d'Etat devrait étudier la convocation d'une table ronde autour de laquelle se réuniraient représentants du gouvernement, des propriétaires-gérants et des locataires. Il faut aussi revoir l'information des locataires et empêcher qu'ils ne soient en butte à certaines pressions inadmissibles de la part de certains propriétaires et gérants.

Le doyen Henri Viret (84 ans!) prend aussi naturellement vigoureusement la défense des locataires et émet certaines suggestions intéressantes.

M. Debétaz répond ensuite à chacun des orateurs et reprend quelques-unes des suggestions qui ont été faites.

M. Muret, pas entièrement satisfait de la réponse du Conseil d'Etat transforme son interpellation en motion qui sera renvoyée à une commission.

LE CONSEIL D'ÉTAT CONTRE L'IMPORTATION CLANDESTINE DE FRISONNES

Au moment où le problème de l'importation clandestine de bétail bovin était à son début, mais intéressait déjà le grand public, surpris, par le passage clandestin de bétail non de race « officielle », le député Candaux développait une interpellation où il demandait notamment:

1. Que l'enseignement zootechnique soit revu dans les écoles d'agriculture et que les troupeaux de ces écoles servent aussi à l'expérimentation de croisement ou de races étrangères.

2. Que le Conseil fédéral soit mis sans retard au courant de l'ampleur du problème et qu'une libération soit ordonnée en faveur de ces agriculteurs.

Le chef de notre agriculture répond longuement et en détail à cette interpellation. On ne nous en voudra pas si nous ne nous étendons pas sur ce sujet, nous bornant à donner ci-dessous les conclusions de M. Debétaz:

« Nous devons renoncer à l'importation d'animaux. Plusieurs spécialistes affirment que cette importation est sans intérêt au point de vue zootechnique. Elle comporte des risques certains d'ordre sanitaire. Enfin, l'apport de bétail étranger est susceptible de perturber la vente de la production animale indigène.

» Les importations clandestines doivent cesser. Nous vivons dans un Etat basé sur le droit. Les importations frauduleuses en matière de bétail, si elles persistaient, pourraient être évitées par les auteurs d'autres infractions douanières.

» Enfin, le canton de Vaud n'est pas seul dans la Confédération. D'autres cantons ont leurs problèmes; nous ne pouvons les méconnaître.

» Le compromis réalisé le 1^{er} septembre représente un incontestable progrès. Il représente un heureux renouveau des conceptions en matière d'élevage bovin. Il faut absolument reprendre le chemin de la légalité. C'est à cette condition que nous pourrions agir efficacement sur le plan fédéral.

L'interpellateur M. Candaux (rad., Premier) pense qu'en interpellant il était dans la vérité.

On se doute que dans un Grand Conseil comme celui du canton de Vaud un tel sujet était susceptible de faire couler sinon des flots de lait, du moins de salive... On renonce donc à citer tous ceux qui ont pris la parole alors même qu'ils ont tous dit des choses fondamentales sur le sujet.

En résumé, sans trancher la question, comme l'a dit un orateur agriculteur, ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui se sont mis un carcan sur la tête en faisant, peut-être pour des raisons de facilité, par trop appel à l'Etat!

LA VACHE ET LA BISE...

M. Ph. Gavillet (rad., Peney-le-Jorat) a pris la défense de la race du Simmenthal, bonne laitière, dit-il. « On a voulu, ajoute-t-il à la joie de l'assemblée, la faire haute... afin que la bise puisse passer par-dessous! »

Après une brève et dernière intervention du conseiller Debétaz, le débat prend fin en... queue de poisson puisqu'aucun ordre du jour n'est déposé par les partisans des races frisonnes ou montbéliardes.

UN NOUVEAU DÉPUTÉ

M. René Rosset, 1898, industriel, Corseaux, a été assermenté. Il remplace le député libéral J. Dunant, démissionnaire (arrondissement de La Tour-de-Peilz).

OCTAVE HEGER.

Réception enthousiaste

Rentrant lundi à midi de Bled (Yougoslavie), les deux rameurs zurichois Melch Bürgin et Martin Studach, nouveaux champions du monde en catégorie double-sculls, ont été reçus avec enthousiasme à leur arrivée à l'aéroport de Zurich-Kloten; ils ont quitté l'avion entre deux haies formées par les camarades de club. Notre photo montre, à gauche, Studach et, à droite, Bürgin.



Gros déficit dans le canton de Zurich

Le Grand Conseil zurichois s'est occupé lundi, pour la troisième fois de la révision partielle de la législation fiscale. Il a décidé par 83 voix contre 52 de porter la déduction fiscale sur le revenu à 2000 francs. Il a également décidé, par 89 voix contre 52 de porter la déduction de ménage de 1200 à 1500 francs.

Le conseiller d'Etat Schaetti a ensuite présenté un exposé de l'état des comptes 1965. L'excédent de dépenses prévu au compte ordinaire a passé de 1,1 million à 15,1 millions de francs. Pour ce qui est du compte d'exploitation extraordinaire, l'excédent de dépenses atteint 50,3 millions de francs.

Le BLS sera repris par la Confédération

Le contrat entre la compagnie Berne-Loetschberg-Simplon et la Confédération pour la reprise du BLS par les CFF a été accepté, lundi, par 111 780 voix contre 35 518 par l'assemblée générale extraordinaire de la compagnie, réunie à Berne. Présidés par M. V. Moine, président du conseil d'administration, 85 actionnaires disposant de 147 305 voix, avaient d'abord entendu des exposés de H. Huber, conseiller d'Etat bernois, R. Bratschi, membre du conseil d'administration, et M. A. Martin,

directeur de l'Office fédéral des transports. Une proposition de renvoi faite par M. Ramelet, de Lausanne, fut rejetée par 111 744 voix contre 35 555.

M. Wehrli, de Zurich, représentant du comité pour la protection des actionnaires indépendants, qui avaient proposé le rejet du contrat, a annoncé qu'un recours contre la décision de l'assemblée générale sera déposé devant les tribunaux compétents.

Genève: Régime plus libéral pour les objecteurs

Le Conseil d'Etat genevois vient de prendre une décision semblable à celle du gouvernement neuchâtelois en ce qui concerne l'exécution des peines infligées par les tribunaux militaires aux objecteurs de conscience.

Dès le 15 septembre ils pourront, dans la journée, travailler à l'Hôpital cantonal à un poste désigné par la direction de cet établissement (dans

les services généraux ou à l'aide aux malades). Ils y seront occupés de 8 h. à 16 h. 45 et prendront le repas de midi à l'hôpital. Ils s'y rendront et retourneront librement à Saint-Antoine. Ils seront soumis à la discipline générale du personnel de l'hôpital et resteront soumis, pour le reste du temps, au règlement pénitentiaire cantonal.

Cela s'est passé dans notre pays

SCHWYTZ: Un Genevois se tue. — Une course des vétérans de la section genevoise du Club-Alpin suisse s'est terminée tragiquement. Alors qu'un groupe d'entre eux gagnait directement le sommet du Gros-Mythen, un autre passa par le Petit-Mythen. Le chef de cette équipe perdit son sac dans un précipice, et partit à sa recherche avec un camarade. Ses quatre compagnons continuèrent seuls l'ascension. Arrivé non loin du sommet, une pierre se brisa et causa la chute de M. Marcel Tarditi, 73 ans, pensionné des postes, qui tomba dans le vide et se tua sur le coup.

BERNHARDZELL: Double noyade. M^{me} Bearth-Capeder, 32 ans, et sa fille Rita, 13 ans, de Waldkirch, ont été dimanche les victimes d'un tragique accident. M^{me} Bearth, mère de sept enfants, se baignait dimanche après-midi dans la Sitter, à Bernhardzell (SG). Soudain, la fille coula

et la mère, voulant sauver son enfant, se noya aussi. Toutes deux ne savaient pas nager. Deux hommes du groupe des plongeurs de la police municipale de Saint-Gall repêchèrent les corps.

ZERMATT: Glissade fatale. — Un habitant de Loèche-les-Bains, M. Charly Grichting, 52 ans, a fait une chute mortelle au retour d'une excursion dans la région de Zermatt. Il glissa dans un précipice et fut tué sur le coup.

MATTMARK: 50 millions de plus. — Les travaux de construction du barrage de Mattmark qui normalement devaient se terminer cet automne ne seront en fait achevés que l'an prochain en raison du retard causé par la catastrophe. Le coût total de l'œuvre sera d'environ 450 millions de francs, soit une cinquantaine de millions de plus que prévu lors des devis établis en 1960.

A travers le pays vaudois

LE MONT: Un home d'enfants brûlé. — Un incendie s'est déclaré, lundi vers 15 h. 45, au home d'enfants « Le Nid », sis en « Penau », commune du Mont-sur-Lausanne. Cet immeuble de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, d'une cinquantaine de lits, a été complètement détruit. Il était fermé depuis le 31 août 1966. Les pompiers du Mont et le PPS de Lausanne ont tenté en vain d'éteindre l'incendie. Seuls quelques meubles ont pu être sauvés.

OLLON: Fillette tuée. — Lundi, vers 16 h. 20, sur la route principale Bex—Lausanne, au lieu dit « Praz-Mandran », commune d'Ollon, Marlène

Gerber, 8 ans, accompagné de sa sœur Denise, 10 ans, se rendaient de Villy au domicile d'une petite camarade pour jouer. Pour ce faire, elles empruntèrent le chemin communal coupant la route principale. Denise, qui poussait une bicyclette, traversa la route en courant. Peu après, Marlène tenta de la rejoindre, alors qu'une automobile valaisanne arrivait à vive allure d'Aigle. Malgré une manœuvre de dernière minute, le conducteur ne put éviter la fillette qui fut projetée à une quinzaine de mètres sur la chaussée et tuée sur le coup, tandis que le véhicule terminait sa course au bas d'un talus.



Du plus petit au plus grand, ils adorent tous les

YOGOURTS CO-OP

journallement frais!

Qualité et goûts parfaits, toujours pareils.

NATURE

AUX FRUITS

le gobelet

-.35

le gobelet

-.45



UNION DE BANQUES SUISSES
SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE
UNION BANK OF SWITZERLAND

Convocation

MM. les actionnaires sont convoqués en
Assemblée générale extraordinaire
lundi 26 septembre 1966, à 15.00 heures
au Restaurant du Personnel de la banque,
45, Bahnhofstrasse, Zurich, 4^e étage

Ordre du jour

- 1^o Mandat au Conseil d'administration d'offrir aux actionnaires de la Société Internationale pour Participations Industrielles et Commerciales SA, Bâle, l'échange de chaque action de cette société de fr. 500.— nominal contre deux actions au porteur UBS de fr. 500.— nominal, sous réserve d'un éventuel retrait de cette offre.
- 2^o Augmentation du capital social de fr. 70 000 000.— au maximum à fr. 270 000 000.— au maximum, moyennant l'émission de maximum 140 000 nouvelles actions au porteur de fr. 500.— nominal au prix d'émission de fr. 500.—, donnant droit au dividende dès le 1^{er} janvier 1966, pour autant que le Conseil d'administration ne retire pas son offre d'échange selon chiffre 1.
- 3^o Renonciation des actionnaires à leur droit de souscription pour les nouvelles actions.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 13 au 23 septembre 1966 au soir, moyennant justification de la possession des actions, aux guichets titres de notre banque, où peuvent également être consultées les propositions du Conseil d'administration concernant les divers points de l'ordre du jour.

Zurich, le 9 septembre 1966

UNION DE BANQUES SUISSES
Au nom du Conseil d'administration:
Le Président
Dr A. Schaefer

AUX MAGASINS DE
COMESTIBLES
Serre 59
et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU:

- Belles palées
- Filets de palées
- Filets de bondelles
- Filets de perches
- Filets de soles
- Filets de carrelets
- Filets de dorschs frais
- Traités vivantes
- Cabillauds
- Champignons de Paris frais
- Beaux poulets de Houdan frais
- Beaux poulets hollandais
- Fr. 5.25 la livre
- Beaux petits coqs du pays
- Belles poules
- Beaux lapins frais du pays
- Cuisses de grenouilles
- Escargots

Se recommande:

F. MOSER
Tél. (039) 2 24 54
On porte à domicile

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes.
Achat, vente, échange
— Librairie place du Marché, tél. 2 32 72.



VILLE DU LOCLE

MISE AU CONCOURS

Le poste de
SOUS-CHEF DE BUREAU

à l'Administration communale des contributions est à repourvoir.
Traitement: selon capacités et expérience.
Entrée en fonction: à convenir.
Titres requis: diplôme d'une école de commerce ou certificat fédéral de capacité pour employés de commerce ou d'administration.
Les demandes de renseignements et les offres de service manuscrites doivent être adressées à la Direction des finances communales, jusqu'au 17 septembre 1966.

CONSEIL COMMUNAL

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6, tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires — Cercueils
Transports auto — Prix modérés

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

9 septembre 1966

Naissances

Cherubini Graziano, fils de Vincenzo, couvreur, et de Dorina-Maria née Zeghis, de nationalité italienne.
Imfeld Reto, fils d'Engelbert, garde-frontière, et d'Elisabeth née Fischer, Obwaldien.
Matthey-de-l'Endroit Laurent-Christian, fils de Claude - Alfred, boucher, et de Daisy-Nelly née Racine, Neuchâtelois.
Kaufmann Nathalie - Agnès, fille de Kurt-Hubert-Albin, employé CFF, et de Margaretha-Agnès née Reichen, Soleuroise.

Promesse de mariage

Degoumois Michel-André, ingénieur technicien ETS, Bernois, et Biedermann Nadège-Elisabeth, Neuchâteloise et Bernoise.

Mariage

Patino Francisco, ouvrier d'usine, et Sanjurjo Concepcion, tous deux de nationalité espagnole.



Ville de Neuchâtel

COURS DE FRANÇAIS

organisés par la Commission scolaire à l'intention des jeunes filles de langue allemande qui sont en place à Neuchâtel

Durée des cours: 5 mois à raison de 4 heures par semaine, soit au total 80 heures.

Les leçons ont lieu de 16 h. à 18 h., au collège du passage Max-Meuron, le lundi et le jeudi.

Inscriptions: mercredi 14 septembre 1966, de 15 h. à 17 h., au collège de la Promenade, rez-de-chaussée, salle N° 2.

Les cours commenceront jeudi 22 septembre 1966.

Ecolage:

Fr. 30.— pour les élèves suisses,
Fr. 45.— pour les élèves étrangères.

DIRECTION DES ÉCOLES PRIMAIRES

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

12 septembre 1966

Naissances

Picard Sylvie, fille de Claude-André-Joseph, boucher, et d'Olga - Giovanna née Imondi.
Imfeld Reto, fils d'Engelbert, garde-frontière, et d'Elisabeth née Fischer.
Germano Giorgio, fils de Domenico, chauffeur, et de Teresa-Rita-Maria-Paola née Alunni-Fegatelli.
Maître Olivier, fils de Michel-André, étudiant, et de Marie-Marguerite née Fischer.
Meghdessian Armen-Henri, fils de Antranik, horloger, et de Paulette-Marguerite-Nelly née Fehlmann.
Pelletier Yves, fils de Francis-Léon-Georges, commis de bureau, et de Brigitta née Estermann.
Lengacher Sylvain - Eric, fils de Jacques-François, chef de garage, et de Danielle - Jeanne-Laure née Guinand.

Promesse de mariage

Friedmann Adolf-Hans-Peter, acheveur, et Witz Marie-Josée.

Mariages

Bingesser Pierre - Charles, décorateur, et Schärer Annemarie-Liselotte.
Bourquin Michel-François, facteur postal, et Scacchi Nancy-Josette.



Cadeaux sur mesure....

... grâce aux POINTS COOP offerts en abondance.

Gratis:
2 POINTS COOP
par franc

sur toutes vos emplettes à la COOP:
alimentation, textiles, chaussures,
appareils ménagers, etc.



Souscription 1966

SEPTIÈME LISTE

F. D., La Chx-de-Fds, 50 fr.; C. M., Le Locle, 2 fr.; H. W., Saint-Imier, 2 fr.; G. D., Les Brenets, 2 fr.; W. F., Villeret, 1 fr.; H. C., Peseux, 1 fr.; Y. H., Villeret, 3 fr.; V. V. Tavannes, 1 fr.; C. V., Biemme, 5 fr.; P. E., Chézard, 2 fr.; R. K., Chexbres, 2 fr.; J. P., Peseux, 1 fr.; G. M., Delémont, 1 fr.; A. S., Berne, 1 fr.; E. J., Namur, 10 fr.; F. R., Corgémont, 1 fr.; A. W., Biemme, 1 fr.; U. J., La Chaux-de-Fonds, 1 fr.; R. P., Tavannes, 1 fr.; R. K., Cressier, 1 fr.; J. P., Neuchâtel, 2 fr.; P. P., Neuchâtel, 5 fr.; J.-P. G., Le Locle, 5 fr.; P. H., La Chaux-de-Fonds, 20 fr.; C. M., Bellelay, 10 fr.; F. B., Saint-Sulpice, 2 fr.; A. G., Neuchâtel, 1 fr.; L. M., Tavannes, 5 fr.; R. D., La Chaux-de-Fonds, 2 fr.; A. H., Sonvilier, 2 fr.; J.-P. B., Genève 5 fr.; P. C., Neuchâtel, 1 fr.; H. V., Neuchâtel, 5 fr.; C. E., Les Geneveys-sur-Coffrane, 20 fr.; A. A., Biemme, 10 fr.; E. C., Courrendlin, 2 fr.; G. F., Le Locle, 5 fr.; F. R., Berne, 5 fr.; P. C., Neuchâtel, 6 fr.; L. J., Bâle, 2 fr.; H. D., Les Hauts-Geneveys, 2 fr.; M. L., Neuchâtel, 1 fr. 50; R. D., La Chaux-de-Fonds, 200 fr.; Anonyme Neuchâtel, 150 fr.; E. P., Neuchâtel, 1 fr.; J.-P. G., Le Locle, 5 fr.; L. M., Neuchâtel, 1 fr. 50; M. B., Lausanne, 2 fr.; J. G., Yvonand, 50 fr.; M. M., Lausanne, 5 fr.; M. P., Lausanne, 10 fr.; P. B., L'Oréal, 5 fr.; P. M., Saint-Triphon, 1 fr.; H. G., Renens, 5 fr.; V. F., Renens, 1 fr.; A. G., Montreux, 20 fr.; F. B., Villars-sur-Yens, 7 fr.; J.-P. B., Yverdon, 5 fr.; H. W., Vallorbe, 2 fr.; E. O., Yverdon, 5 fr.; M. H., Bussigny, 2 fr. 75; A. M., Grandson, 10 fr.; G. B., Lausanne 500 fr.

Total de la septième liste: 1195 fr. 75.

Report des listes précédentes: 4252 fr. 50.

Total au 10 septembre 1966: 5448 fr. 25.

Notre dernière chronique ayant les vacances relevait avec satisfaction que le cap des 4000 francs était franchi. Notre première chronique d'après les vacances repart à plus de 5000 fr. Chacun voit qu'un don important y est pour beaucoup. Il n'empêche que la progression s'accroît, comme pour les abonnements. Maintenant, nous allons chercher, en accumulant les versements petits, grands ou moyens, à réaliser l'objectif de 10 000 francs au 31 décembre. Nous ne le faisons pas, répétons-le, pour le plaisir de vous soutenir de l'argent, mais parce que nous nous trouvons dans un passage étroit, d'où le journal sortira meilleur et plus fort... s'il honore ses échéances.

Dans la prochaine page de « Socialisme romand », René Meylan et quelques interlocuteurs feront le point détaillé de la situation.

Au Parti socialiste du Mont-sur-Lausanne

C'est dans une salle mise gracieusement à notre disposition par la Municipalité que s'est déroulée la première assemblée d'après-vacances de notre section. Comme on le sait, nous avions connu quelques difficultés à la suite de la démission de notre ex-président. Après une discussion très franche, un comité avait été formé avant les grandes vacances. Ce comité a obtenu la confiance de tous les membres présents à cette dernière assemblée. Il est composé comme suit: Président: Roger Roy; secrétaire: Charles Junod; trésorier: Raymond Morel; membres adjoints: Henri Pittet (député), André Correvon, Siméon David.

La séance a surtout été consacrée à la mise sur pied de notre sortie d'automne. Elle se déroulera le dimanche 2 octobre au-dessus de Moudon et le menu en sera une grande raclette. Nous engageons vivement tous les camarades que cela intéresse à prendre contact auprès de R. Morel et Ch. Junod. Des formulaires d'inscription seront prochainement envoyés aux présidents des sections.

— cj —

SOCIALISME ROMAND

Vers le congrès extraordinaire du Parti socialiste suisse La politique culturelle

Dans deux pages précédentes de « Socialisme romand », nous avons cherché à rendre compte, sommairement, de deux points importants de l'ordre du jour du prochain congrès du PSS. Aujourd'hui, nous présentons un extrait du rapport sur la politique culturelle, consacré à l'instruction publique. Il s'agit du troisième point important qui sera débattu à Lausanne.

I. Transformations dans l'instruction publique suisse

GÉNÉRALITÉS

Bien que la valeur d'une école ou d'un enseignement dépende en premier lieu de la personnalité du maître, on peut cependant au prix de transformations et réalisations nouvelles en matière d'instruction publique permettre à plus de gens de bénéficier d'une meilleure formation.

C'est par une formation du corps enseignant, à la fois plus étendue et plus spécialisée que les idéaux de l'éducation, connus et recherchés depuis longtemps, doivent trouver une réalisation tangible. Ces idéaux reposent principalement sur deux objectifs:

- l'école doit orienter l'imagination, le désir de la recherche et la volonté d'indépendance de l'enfant de telle façon que restent intactes la joie de l'expérience et la confiance en ses propres forces.
- l'école doit non seulement préparer à une profession, mais aussi aux loisirs.

La réalisation de cet idéal exige que l'école se développe sur l'essentiel, elle doit avoir en se concentrant, le courage de laisser ouvertes des lacunes.

Points du programme

LA PRÉSCOLARITÉ

1. Donner la possibilité à chaque enfant de fréquenter gratuitement pendant deux ans un jardin d'enfants public.

Des classes spéciales pour enfants retardés sont également nécessaires à ce niveau.

PREMIER DEGRÉ DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

3. Il faut créer des classes préparatoires spéciales pour les enfants, qui, après la fréquentation du jardin d'enfants, ne sont pas encore mûrs pour entrer à l'école primaire.

4. C'est par le développement intensif de l'enseignement par petits groupes que l'on fait progresser les enfants, déjà au niveau de l'école primaire, conformément à leurs dons particuliers et à leurs goûts.

5. Il faut développer davantage les

classes spéciales pour les enfants handicapés physiquement et intellectuellement.

DEGRÉ SUPÉRIEUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

6. La scolarité obligatoire doit s'étendre sur une période de neuf ans au moins.

7. Il faut créer des liens transversaux entre les différents types d'écoles (progymnases, écoles de districts, écoles secondaires, classes terminales). Il faut faciliter largement les passages de l'une à l'autre des écoles.

8. Le programme de tous les types de scolarité du niveau supérieur doit comporter, à part un enseignement de base obligatoire, plusieurs branches facultatives, par exemple une langue étrangère entre autre.

9. Pendant les heures d'étude quotidiennes, les élèves doivent avoir la possibilité de faire leurs devoirs sous la conduite d'un maître.

SERVICE PSYCHOLOGIQUE ET ORIENTATION SCOLAIRE

10. Il est nécessaire de créer, voire de développer un service psychologique collaborant avec un service d'orientation pour conseiller les élèves, les parents et les maîtres lorsque des problèmes éducatifs se posent.

11. Les efforts pour déterminer les causes de l'insuccès scolaires (refus et peur de l'école, crainte de l'échec, etc.) sont plus importants que la sélection des élèves « doués » et la consti-

tution des classes selon le degré de développement.

12. Les décisions concernant l'orientation scolaire doivent être prises si possible en commun par le psychologue scolaire, le maître, le conseiller en orientation professionnelle, le médecin et les parents. L'orientation professionnelle doit faire partie intégrante du plan d'enseignement.

13. Les filles ne doivent pas être laissées pour compte dans le domaine de l'instruction.

ÉCOLES SECONDAIRES (moyennes)

14. Elles doivent en principe être reliées à la neuvième année d'école. Cela signifie que le passage d'une voie à l'autre doit être reconnu et par conséquent la préparation à la maturité ne doit pas être liée à un seul et même type d'école.

15. Une réforme des programmes est urgente. À côté de la formation spécialisée, il faut relever l'importance des points suivants: développer la compréhension envers le prochain et apporter un soin particulier à la culture artistique ainsi que les connaissances économiques et sociales.

16. Il faut prévoir des classes spéciales de passage dans l'une ou l'autre formation.

ÉCOLES PROFESSIONNELLES

17. Ces écoles méritent un développement tout aussi poussé que les écoles secondaires. Les buts de l'enseignement doivent s'étendre au-delà de la formation spécifique (voir point 15).

18. Il faut ménager des solutions de passage ou de reconversion entre les écoles professionnelles et la poursuite des études.

19. Il faut créer et développer des écoles professionnelles diurnes qui prennent en charge également toute la formation professionnelle pratique.

20. L'enseignement destiné aux élèves des cours de perfectionnement qui ne fréquentent ni école secondaire ni école professionnelle doit être donné par les écoles professionnelles.

LE TYPE DE FORMATION EN RELATION AVEC LA PROFESSION

21. Il faut faciliter l'accès à la maturité à ceux qui en sont capables, mais qui n'ont pas bénéficié du passage habituel en l'école secondaire.

22. Il faut faciliter de façon générale le retour dans une école après des années d'activité professionnelle, que ce soit pour se former en vue d'un changement de profession ou bien pour approfondir sa culture générale et ses connaissances professionnelles.

SPORT ET HYGIÈNE

23. Il faut développer et instituer à tous les degrés le sport et l'éducation de l'hygiène pour les garçons et les filles. Les maîtres doivent être formés dans ce sens.

COLLABORATION RÉGIONALE DANS LA CRÉATION D'ÉCOLES

24. Là où la petitesse d'une commune ne permet pas d'avoir un établissement scolaire propre, ce problème doit être résolu sur une base régionale (dans le chef lieu du district ou dans des centres régionaux).

COORDINATION DES SYSTÈMES SCOLAIRES CANTONAUX

L'uniformité sur le plan intercantonal devrait être réalisée au moins dans les domaines suivants:

25. Age d'entrée à l'école; début de l'année scolaire; passage de l'école primaire à l'école secondaire ou professionnelle (après la neuvième année de scolarité); début des cours obligatoires de langues étrangères; programme minimum dans les branches principales; bulletin scolaire; dénomination des types d'écoles; exigences en matière d'examens pour l'obtention de diplômes d'enseignement.

CAMPAGNE DE PROPAGANDE Liste des nouveaux abonnés au 10 septembre 1966

VAUD

Aigle	4
Aubonne	7
Avenches	4
Bex	10
Bière	1
Bussigny	2
Château-d'Éx	1
Chavornay	1
Corcelles-Payerne	2 + 1
Crissier	1
Les Diablerets	1
Echallens	1
Gland	4
Grandson	6
Gryon	1
Lausanne	84 + 14
Lavaux	2
Leysin	2
Le Mont	1
La Tour-de-Peilz	10 + 1
Lonay	1
Lucens	2
Montreux	8
Morges	4 + 1
Nyon	3
Ollon-Villars	13
Orbe	3
Payerne	6 + 1
Penthelaz	10
Prilly	16
Puidoux	1
Pully	3
Renens	13 + 2
Rolle	5 + 1
Saint-Sulpice	2
La Vallée	10 + 1
Vallorbe	1
Vevey	15 + 3
Villeneuve	6
Yens	1
Yverdon	22 + 1
Yvonand	7 + 2
Divers (Valais)	1
Divers (Berne)	4 + 4 305 + 35

NEUCHÂTEL

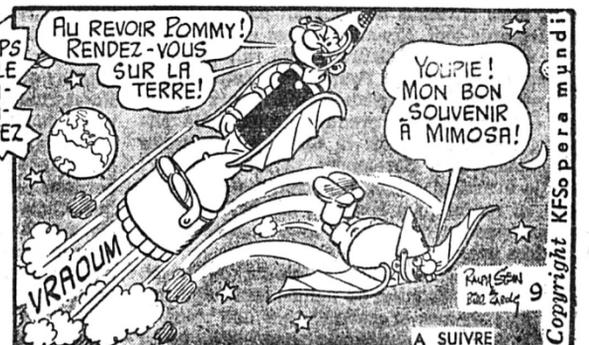
Auvergnier	2
Les Brenets	2
Boudry	1 + 1
Cernier	2
La Chx-de-Fds	41 + 5
Colombier	2
Cornaux	3
Cortaillod	7 + 1
Couvét	2
Dombresson	3
Fontainemelon	2
Fleurier	6
Lignières	2
Le Locle	21
Môtiers	2
Neuchâtel	55
Peseux	2
La Sagne	2
Saint-Aubin	2
Saint-Blaise	2
Travers	2
Les Verrières	2
Divers (Fribourg)	1
Divers (Morat)	1 + 1 128 + 8
JURA	
Bassecour	1
Bellelay	3
Berne	1 + 1
Bienne	5 + 2
Cornol	1 + 1
Courfaivre	3
Courrendlin	1
Courtélar	1 + 1
Courtételle	10 + 1
Cormoret	1 + 1
Crémines	1 + 1
Delémont	7 + 5
Fontenais	2 + 2
Villars-Fontenais	1 + 1
Moutier	10 + 4
Tramelan	1
Vicques	3 52 + 20
GENÈVE	36 36
Total	521 + 63

Du 10 juillet — date de notre dernier recensement — au 10 septembre, nous constatons la rentrée de 63 abonnements nouveaux et payés. Avouons que nous n'en attendions pas tant de ces deux mois de vacances. Mais pour autant, nous ne crions pas au miracle. En effet, les gros contingents, qui viennent de Lausanne et surtout du Jura en cette période estivale, s'expliquent par des efforts entrepris depuis des mois et qui portent maintenant leurs fruits. Dans le canton de Neuchâtel, la section de La Chaux-de-Fonds, assez mal partie, reprend lentement, mais sûrement, le chemin de la première place, tandis qu'ailleurs tout se passe comme si l'on dormait.

Les chiffres de Genève ne sont pas parvenus à temps utile pour cette statistique, et c'est pourquoi ils demeurent inchangés. Nous savons, heureusement, qu'il n'en est rien dans les faits et que nous aurons des nouvelles à annoncer dans quinze jours.

Résumons-nous: au seuil de la reprise d'automne, les 500 abonnés nouveaux sont acquis. Si la moitié des sections romandes n'étaient pas, à ce jour encore, inactives, notre problème serait résolu. La preuve est donc faite que l'objectif fixé peut être atteint. Dans les trois mois qui viennent, il suffirait que le rythme actuel se maintienne et qu'il gagne les trois quarts des sections — ne demandons pas l'impossible! — pour que les pessimistes, définitivement, se trouvent démentis.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Copyright KF Sopera mundi
A SUIVRE

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

SAINT-IMIER : A la journée fédérale des cadets. — Cette manifestation quadriennale s'est déroulée pendant le dernier week-end à Wettingen, où elle eut un grand succès.

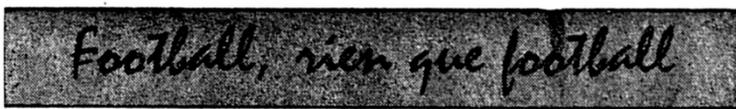
Notre corps de cadets y participa. A la balle à la corbeille, deux de ses équipes arrivèrent à la demi-finale; mais c'est dans les courses d'estafettes que brilla un des deux groupes qui y prirent part. En catégorie II, les coureurs imériens se classèrent bons premiers et gagnèrent le challenge-fanion. En catégorie I, la malchance ne réussit pas à abattre la combativité sportive des participants (perte du témoin). Les instructeurs méritent des remerciements pour leur dévouement qui permit ces résultats. Au concours de

marche, la fanfare se classa fort bien et un merci doit être adressé à M. Uebersax, directeur.

La journée se termina par un cortège auquel prirent part 42 corps de cadets représentant quelque 6000 jeunes gens.

Dimanche, une réception fut faite à notre corps de cadets. On y entendit d'excellentes paroles du maire Nyfeler et de M. P. Schlupe, président de la Commission des cadets. M. Morel, chef instructeur, distribua les diplômes obtenus par les concurrents.

Un cortège se forma et, à travers les rues remplies d'un public sympathique, il conduisit nos cadets jusque sur l'esplanade des Collèges.



La surprise de la coupe suisse

COUVET—YVERDON, 3-1 (1-0). — Couvet: Bésomi; Chiuminatti, Faivre, Luscher, Fabrizio, Périllard, Garcia, Righetti, Rothenbuhler, Guye, Schwab. Yverdon: Pasquini; Chevalley, Tharin, Spirig, Chappuis, Vialatte, Resin, Szcalsansy, Candaux, Bonnevaux, Poligny.

Arbitre: M. Schneuwly, Fribourg. Buts: 40' Rothenbuhler, 52' Schwab, 70' Guye (Couvet), 60' Candaux (Yverdon).

Cette victoire de Couvet est entièrement méritée. Yverdon s'est présenté avec le handicap de blessés et joueurs sous les drapeaux et a dû, de plus, disputer toute la seconde mi-

temps à dix joueurs. Cela n'enlève rien au mérite des Covassons qui ont disputé un match plaisant, courageux, et qui ont su se battre. D'autre part, les locaux ont joué sans complexe et ont tenu tête à leurs adversaires. Yverdon ne réussit à aucun moment à imposer son jeu et la partie se déroula tantôt dans un camp, tantôt dans l'autre, avec autant d'occasions de but de la part des locaux que de leur partenaire de première ligue. Lorsque Couvet marqua son deuxième but, Yverdon fit l'impossible pour remonter son handicap, mais ne put rien contre la volonté des Covassons. F. Gt.

Dans les séries inférieures

NEUCHÂTEL. — Deuxième ligue. — Saint-Imier—Fleurier, 2-0; Floria—Xamax II, 2-2; La Chaux-de-Fonds II—Etoile, 4-1; Le Locle II—Boudry, 3-3; Hauterive—Audax, 0-1. — Troisième ligue: Buttes—Auvier, 1-1; Le Parc Ib—Espagnol, 0-0; Cortaillod—L'Areuse, 1-1; Comète—Corcelles, 2-1; Dombresson—La Sagne, 3-9; Ticino—Saint-Blaise, 2-3; Sonviller—Fontainemelon II, 9-3; Xamax III—Les Geneveys-sur-Coffrane, 2-2; Le Parc Ia—Superga, 3-1.

JURA. — Deuxième ligue: Ceneri—USBB, 0-2; Madretsch—Tramelan, 5-0. — Troisième ligue: Nidau—Victoria, 1-1; Mâche II—USBB Iib, 1-4; Reconvilier—Court, 0-1; Tavannes II—Bienne II, 1-5; Les Genevez—Courrendlin, 2-1; Develier—Bassecourf, 3-3; Glovelier—Alle II, 8-2; Courtelle—Delémont II, 4-0; Saignelégier—Mervelier, 1-4.

VAUD. — Deuxième ligue: Yverdon II—Payerne, 2-2; Echallens—Nyon, 1-3; Bussigny—Le Sentier, 2-2; Vallorbe—Saint-Croix, 1-0; Concordia—Lutry, 3-4; Lausanne II—La Tour, 1-3; USL—Le Mont, 3-0. — Troisième ligue: Nyon II—Bursins, 1-4; Crans—Rolle, 1-1; Prangins—Saint-Prex, 1-1; Tolochenaz—Forward II, 1-3; Lonay—Gland, 3-1; Roche—Villeneuve, 0-1; Bex—Montreux II,

9-1; Aigle—Mézières, 4-0; Assens II—Donneloye, 2-2; Chevroux—Corcelles, 2-1; Payerne II—Champvent, 2-3; Pailly—Avenches, 3-2; La Sarraz—Yverdon III, 1-1; ES Nord—Chavannes, 2-3; Renens II—Cossonay, 3-0.

GENÈVE. — Deuxième ligue: CAG—Star-Sécheron, 3-1; Italien—Campagnes, 1-3; Onex—Meyrin, 4-1. — Troisième ligue: Central—Geneva, 2-2; Tramways—City, 1-4; Choulex—Colley-Bossy, 1-1; Perly—Campagnes IIa, 1-2; Pâquis—Donzelle, 5-0; Azzurri—Puplinge, 1-0; Valaisanne—Vernier II, 4-0; Etoile Lacconnex—Jonction, 6-2; Amical—Satigny, 0-2; Veyrier—Compesières II, 1-3; Tessinoise—Chênois II, 1-6; Saint-Michel—Signal II, 1-2; Italien II—Saint-Jean, 2-3.

Sport-Toto

Ça n'a pas payé!

Liste des gagnants du concours des 10-11 septembre: 243 gagnants avec 13 points à 1136 fr. 30; 5091 gagnants avec 12 points à 54 fr. 25; 42 339 gagnants avec 11 points à 6 fr. 50. Le quatrième rang n'est pas payé, car les gains ne dépassent pas 2 fr.

Un peu flatteur pour Vevey

VEVEY—STADE LAUSANNE, 2-0 (0-0). — Vevey: Mignot; Delaloye, Romero, Drollinger, Cuendet, Dubey, Rinsoz, Cavetty (Ludin), Minacci, Zingaro, Buhlmann.

Stade Lausanne: Maggioni; Pavesi, Roulin, Spichy, Pasche, Favez, Josse (Muller), Francioli, Furiga (Wenger), Rovaletti, Matthey.

Arbitre: M. G. Rey-Bellet, Sion. Buts: 73' Buhlmann, 85' Zingaro.

Cette rencontre, qui promettait beaucoup — les Stadistes ayant battu les Veveysans (3-1) pour l'ouverture du championnat — n'a pas tenu ses promesses, d'une part à cause de la chaleur caniculaire, mais surtout par la composition de l'équipe locale privée de plusieurs titulaires, dont Sandoz et Zryd (service militaire), Chaboudey et Pigeon (blessés).

Le résultat en lui-même est quelque peu flatteur pour les Veveysans, puisque chaque formation a dominé une mi-temps. Aussi un score de 2 à 1 aurait été de beaucoup plus normal.

Au Vevey-Sports, excellente partie du gardien qui est à l'origine de cette qualification. En ligne d'attaque, on remarqua Buhlmann et Zingaro, alors que Cavetty (heureusement remplacé en seconde mi-temps) n'est jamais à sa place. Sympathique formation que celle du Stade Lausanne qui devrait disputer un bon championnat; telle est du moins l'impression qu'elle nous a fournie. R. D.

Gymnastique

Michel Froidevaux, comme prévu

Le championnat cantonal neuchâtelois de gymnastique aux engins s'est déroulé dimanche, sur le terrain de l'Ancienne, à La Chaux-de-Fonds.

Le beau travail présenté est la conséquence heureuse de l'organisation, en 1966, de plus de 17 cours. Quel plaisir de voir autant de pupilles sur le terrain! C'est Michel Froidevaux, de La Chaux-de-Fonds, qui devient champion cantonal. C'était d'ailleurs son dernier entraînement avant son départ pour Dortmund aux championnats du monde. Voici les notes qu'il obtint dimanche: barres parallèles, 9,80; barres fixes, 9,80; anneaux, 9,90; cheval d'arçons, 9,70; exercices au sol, 9,90; saut de cheval, 9,70; total, 58,80.

Les concours comprenaient les catégories A, B, C, les pupilles 2 de 13 à 15 ans et les pupilles 1, de 10 à 12 ans, au total, le bel effectif de 60 gymnastes. E. André.

Voici les principaux résultats: Cat. A: 1. Froidevaux M., Ch-de-Fds-Ancienne, 58,80; 2. Mugeli F., Ch-de-Fds-Anc., 57,10 3. Simonet J.-P., Neuch.-Anc., 55,70; 4. Girardin J.-M., Ch-de-Fds-Anc., 55,50; 5. Robert W., Couvet, 52,50.

Cat. B: Zaugg D., Fontainemelon, 54,40; 2. Glauser G., Morges, 54,20; 3. Menevaut G., Ch-de-Fds-Abeille, 53,20; 4. Pralong R., Neuch.-Anc., 52,90; 5. Maire M., Serrières, 51,40.

Cat. C: 1. Serena R., Ch-de-Fds-Anc., 57,50; 2. Vermeille D., Ch-de-Fds-Anc., 55,80; 3. Duvanel E., Couvet, 54,60; 4. Jeanneret D., Couvet, et Perroud J.-C., Ch-de-Fds-Anc., 54,50.

Pupilles 2: 1. Locatelli S., Boudry, 36,80; 2. Hefti M., Ch-de-Fds-Anc., 36,05; 3. Petermann A.-P., Ch-de-Fds-Abeille, et Grimm P.-A., Ch-de-Fds-Anc., 35,10.

Pupilles 1: 1. Jost E., Ch-de-Fds-Anc., 35,20; 2. Châtelain R., Dombresson, 34,65; 3. Linnesa J.-P., Couvet, 34,30.



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mardi 15 septembre

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Idées de demain. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Faites pencher la balance. 19.55 Bonsoir les enfants! 20.00 Magazine 46. 20.20 Disques. 20.30 Soirée théâtrale. 22.30 Inf. 22.35 Petite sérénade. 23.00 Actualités internationales. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Les Chevaliers du Silence», feuilleton. 20.30 Pages célèbres. 21.30 Monde chrétien. 21.45 «Rita», opéra. 22.30 Anthologie du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Récit 16.35 Thé dansant. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Ondes légères. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Radio-orch. 21.35 Béla Bartok. 22.15 Inf. 22.25 Mus. variée.

Mercredi 14 septembre

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Rendez-vous à Beauvieu. 12.00 Carillon de midi. 12.15 Poulain vole. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Les Chevaliers du Silence», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.15 Demandez le pro-

gramme. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 Carrousel d'été. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Mélodies pop. 6.50 Propos. 7.05 Chron. agricole. 7.10 Chansons pop. 7.30 Automobilistes. 8.30 Danses symphon. 9.05 Entracte. 10.05 Orch. 11.05 Emis. com. 12.00 Ensemble Francone. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Mus. récréative. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Ouverture. 15.05 Mus. de chambre et chant.

A la TV romande

Mardi 15 septembre

19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.20 «Les Beaux Yeux d'Agatha», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrousel spécial. 20.35 Soirée au City Circus. 22.15 Téléforum. 22.45 Téléjournal.

A la TV française

Mardi 15 septembre

1re chaîne. — 18.55 Caméra stop. 19.25 Tintin. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Repos à Bacoli. 21.50 A propos. 22.00 Mus. pour vous. 22.40 Actualités.

Mercredi 14 septembre

1re chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

COMMISSION DU FESTIVAL. — Mercredi: 14 septembre à 18 h. 15, Secrétariat du PSG — 18 bd James-Fazy.

CONFÉRENCE PUBLIQUE — PREMIÈRE INTERNATIONALE. — Mercredi 14 septembre à 20 h. 30, à l'aula de l'Université.

PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS. — Jeudi 15 septembre, à 20 h. 30, au Secrétariat du PSG — 18, bd James-Fazy.

SECTION RIVE GAUCHE. — Assemblée générale, jeudi 15 septembre, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse — place Longemalle.

CANTON DE VAUD

YVERDON: Groupe féminin. — Mardi 13 septembre, à 20 h. 15, au local: Reprise des séances; au programme: 1 Soirée-bal du 8 octobre prochain, tombola; 2. Activités de l'hiver 1966-1967; 3. Voyage en Grèce, diapositives et film.

LAUSANNE. — Assemblée du Parti socialiste lausannois jeudi 22 septembre 1966, à 20 h. 15 précises, avec un ordre du jour important.

Attention: exceptionnellement, en raison du Comptoir suisse, l'assemblée aura lieu au Foyer du Théâtre municipal, entrée par l'entrée du théâtre, et non par le restaurant.

LAUSANNE. — Permanence du PSL. — En raison du lundi du Jeûne, la permanence du lundi 19 septembre, de 18 à 20 h., est supprimée.

Aula de l'Université de Genève. — Mercredi 14 septembre, à 20 h. 30, conférence du professeur Antony Babel, sur: «La I^{re} Internationale». Invitation à tous les militants et sympathisants.

Apéritif à la gentiane

SUZE

préparé en Suisse exclusivement avec des racines de gentiane fraîches du Jura

JEAN DES FIGURES

PAR PAUL ARÈNE

29

— Dressons-nous, Nivoulas, et soyons homme!... Mais Nivoulas ne bougeait pas.

— Regarde-moi, Nivoulas, est-ce que je m'assieds, est-ce que je pleure? Dieu sait pourtant si Jean-des-Figures!... Poussé par cette manie de confidences qui possède les amoureux j'allais tout dévoiler sans y prendre garde. Déjà Nivoulas, inquiet, relevait la tête à mes paroles et commençait à développer sa longue taille; mais je m'arrêtai à temps, je changeai mon discours, et racontant à Nivoulas ma belle passion de Cantepedrix, lui étalant avec ingénuité mes cicatrices imaginaires:

— Guéris-toi, Nivoulas, guéris-toi de Roset, comme je me suis guéri de Reine; seulement fais mieux que Brutus, et n'attends pas une blessure mortelle pour reconnaître que l'amour n'est qu'un nom comme la vertu!

Je disais cela avec des gestes magnifiques, et je me cambrais plus fier que jamais dans le scepticisme en papier d'argent dont je m'étais fait une cuirasse.

Par malheur, au beau de mon discours, n'aperçois-je pas un corset de Roset sur le coin du lit?

Oh! le charmant écrivain à renfermer la plus adorable des poitrines! Figurez-vous un mignon corset de satin rose taillé en cœur derrière et devant, haut de deux doigts sur les côtés comme une ceinture; un galant corset, corset adolescent, corset de luxe et de parade, un de ces corsets qui font rire et qui n'ont d'autre utilité au monde que de rappeler tout de suite qu'on pourrait très bien se passer d'eux!

Pour une goutte de plus le vase déborde, et Jean-des-Figures, à ce moment, était un vase plein de larmes. Que voulez-vous, c'est bête à dire; mais en reconnaissant près du sein gauche dans la soie, une imperceptible éraillure, cela me produisit un drôle d'effet; il me revint une foule de choses: que cette éraillure était de la veille, que Roset riait beaucoup, que la soie rose avait un peu craqué... alors toute ma douleur éclata.

— Regarde, Nivoulas, regarde ce corset! m'écriai-je; et disant cela je le serrais, je le pétrissais dans mes mains avec autant de rage que d'amour. Regarde ce corset! et dis-moi s'il n'y aurait pas folie à vouloir trouver la demoiselle qui habitait dedans.

— Nos bons aïeux n'y mettaient pas tant de malice. Crois-tu qu'ils riraient, Nivoulas, s'ils voyaient nos larmes, ceux qui venaient ici, il y a cent ans, faire sauter les belles filles? Mais nous vivons, nous autres, dans un siècle de

ticisme, nous prenons tout au sérieux, tout, hélas! prud'homme, et malgré nos affectations de sceptet même Roset. Fils de Werther et arrière-neveux de Faublas, pétris à dose égale de corruption et de passion naïve, nous nous rendons amoureux du premier joli petit nez qui passe, surtout s'il est frotté de poudre de riz. Du pur Faublas, tu vois... Puis, ce joli nez une fois trouvé, nous le voudrions vertueux, fidèle, des choses inouïes! C'est Werther cela, un Werther farouche et ridicule, qui souffre, qui déclame, qui appelle griffes les ongles roses des Parisiennes et s'imaginer que le sang des cœurs rougit leurs lèvres quand elles sont simplement frottées d'un soupçon de carmin.

— Donc, Nivoulas, si tu es Werther, cherche-toi une blonde en corset lacé qui sache tailler les tartines; mais c'est trop comique à la fin; oui je te le dis, c'est trop comique de rêver le cœur de Lolotte sous le corset en satin rose de Mlle Rosette!

Là-dessus je fondis en larmes. Nivoulas, qui ne s'était jamais vu consoler de la façon, commençait à me croire fou et témoignait quelque inquiétude. Il ne voulait pas me quitter de la nuit.

— Tu es trop agité pour rester seul, me disait-il, couche-toi dans le lit, moi je dormirai sur le sofa... Je me mis au lit, discourant toujours. J'étais très éloquent, Nivoulas m'écoutait d'un air fort attentif en apparence, mais il profitait de mes moments de calme pour me préparer de l'eau sucrée et verser dans mon verre trempé par la poudre flottante du sucre quelques gouttes de bon cognac réconfortant. Ce manège dura toute la

nuit. Au petit jour, grâce à mon éloquence, Nivoulas était complètement consolé.

Mais voyez-vous ce brave Jean-des-Figures au milieu du lit, le dos dans les coussins, son bonnet de coton droit sur une forêt de cheveux noirs, Jean-des-Figures inspiré, gesticulant, byronisant, ironisant, répandant à pleines mains sur Nivoulas épouvanté des préceptes d'amour à faire reculer don Juan en personne, tandis que de grosses larmes furtives descendent le long de ses joues et vont bien vite se cacher dans les poils follets de sa barbe, et qu'il presse sur son cœur, sur ses lèvres — ne lui demandez pas pourquoi — le corset tiède encore et suavement embaumé de cette Roset qu'il n'aime pas, oh! qu'il n'a jamais aimée, je vous jure!

XXIII

Amère dérision

Pour m'étourdir et me cacher à moi-même l'évidence d'une passion qui m'humiliait, je repris de plus belle le cours de mes déportements. En avant les Syriennes, les Nubiennes, les Malabraises! en avant! en avant! la danse à travers le féérique Alhambra où Jean-des-Figures, assis, corrige ses épreuves! Seulement, prenez garde, mesdemoiselles, quand votre ronde passera sous la fenêtre en tabatière, car les plafonds sont bas aux palais de la rue Monsieur-le-Prince, et vous pourriez vous cogner le front.

(A suivre.)

Chronique chaux-de-fonnière La journée romande des typographes

Samedi matin, à la Salle communale, quelque 220 personnes se sont réunies pour participer à cette journée qui a lieu, à tour de rôle, dans l'une ou l'autre des sections de Romandie. Cette manifestation de l'amitié a été créée en souvenir de l'ancienne Association romande des typographes, qui disparut lors de sa fusion avec l'association similaire de Suisse alémanique, pour devenir l'actuelle Fédération suisse des typographes.

La journée de samedi a commencé par l'assemblée administrative, au cours de laquelle la mémoire des disparus durant l'année fut évoquée. L'organisation de la rencontre de 1967 a été confiée à la section de Genève. Puis les participants furent réunis au deuxième étage de la Maison du Peuple afin de déguster le vin d'honneur offert par l'Etat de Neuchâtel et la commune de La Chaux-

de-Fonds. Ce geste des autorités a été très apprécié. Le repas de midi, excellemment servi, regroupa chacun et se déroula dans une ambiance sympathique. La place de chaque convive était chargée de quelques attentions gracieusement offertes. Au cours du repas, M. Payot, chancelier communal, souhaita la bienvenue et exprima vœux et souhaits au nom de l'autorité qu'il représentait.

En début d'après-midi la joyeuse cohorte fut conduite par le train jusqu'à Saignelégier. Cette promenade dans les Franches-Montagnes fut du goût de chacun.

Au retour tout le monde se retrouva à la Maison du Peuple pour le « coup de l'étrier ».

En résumé, belle journée de l'amitié, au terme de laquelle le président de ces réunions, M. Marc Monnier, de Lausanne, exprima toute sa satisfaction pour la belle réussite de l'escale chaux-de-fonnière et adressa ses remerciements à MM. Georges Jaquenoud, président de section, et Raymond Dérans, caissier, cheville ouvrière de l'organisation de la Romandie 1966.

Don Giuliano dans le Malcantone

Don Giuliano, qui défraya la chronique chaux-de-fonnière il y a quelque temps en raison des histoires que l'on sait, aurait repris son activité ecclésiastique à Breno dans le Malcantone. Grosse localité confortable Breno se trouve située sur la haute route du Malcantone, non loin de Ponte-Tresa et du village bien connu de Sessa et de Luino en Italie.

Pour que nos lecteurs ne s'y méprennent pas, rappelons que le Malcantone ne mérite nullement son nom sinistre et que la vie y est simple et rustique.

Mais au fait, où en est le procès de Don Giuliano ?

CARNET DU JOUR

RITZ: 20.30, « Haute Infidélité ».
EDEN: 20.30, « Un Pistolet pour Ringo ».
PLAZA: 20.15, « Furie sur le Nouveau-Mexique ».
PALACE: 15.00 et 20.30, « Au Secours ».
SCALA: 20.30, « En Arrière, Marche ».
CORSO: 20.30, « Les Poupées ».
REX: 20.30, « Durchs Wilde Kurdistan ».

Divers

AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE PRIMAIRE (Numa-Droz 29): 20.00 précises, quatre films en couleurs: « Les mille visages d'Israël ».
GALERIE DU MANOIR: exposition B. Sandoz.

Pharmacie d'office

Pharmacie Pilonel, av. Léopold-Robert 56a.
Des 21.00, le No 11 renseigne.

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Sperandio Giovanni-Antonio, maçon, et Rolfo Angela.
Salvi Angelo-Marino, maçon, et Weltach Rosmarie-Cécile.
Hotafetter Walter, mécanicien, et Koller Rosmarie.

Décès

Terraz Berthe, lingère, né le 30 avril 1876, célibataire (Léopold-Robert 161).
Miseret Marc-Alfred, ouvrier, né le 13 février 1893, veuf de Suzanne-Madeleine-Emilie née Hutinet (Montfaucon, BE).
Bourquin Fritz - Emile, manoeuvre, né le 29 mars 1907, célibataire (Paix 3a).
Chapatte Virgile-Achille-Arthur, né le 29 avril 1887, ancien agriculteur, veuf de Léon-Antoinette née Mercier (Progrès 22).
Thiébaud née Wütrich Frieda, née le 9 septembre 1895, ménagère, épouse de Ulysse-Alfred (Blaise-Cendrars 7).

Chronique locloise

LE LOCLE: Découverte. — Des ouvriers occupés à la réfection d'un immeuble à la Grande-Rue ont mis à jour une pierre sur laquelle sont gravés l'écusson loclois et la date 1640. On pense que la pierre a servi de frontispice à la demeure d'un notable du XVIII^e siècle.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX « Judith ».
PHARMACIE D'OFFICE Pharmacie Breguet.
(Des 22 h., appeler le No 11.)

Chronique neuchâteloise

LES ACCIDENTS EN AOÛT. — Voici la statistique des accidents de la circulation survenus dans le canton de Neuchâtel, au cours du mois d'août: Accidents, 134; blessés, 85; tués, 3; dégâts matériels de plus de 200 fr., 93.

NEUCHÂTEL: Anniversaire. — Comme le savent quelques initiés, le canton de Neuchâtel a célébré lundi le 152^e anniversaire de son entrée dans la Confédération. Seules les communes de Buttet et de Môtiers conservent la tradition de la Fête des fontaines destinée à rappeler cette date. Les fontaines des deux villages sont décorées, fleuries et illuminées. Au chef-lieu, des drapeaux ont été placés aux fenêtres des édifices publics.

NOIRAIGUE: Un boulet sur le cou. Au cours du concours de championnat de gymnastique disputé à Noiraigue, un des jurés, M. Marcel Jacot, a reçu sur le cou un boulet de 5 kilos lancé maladroitement. Le juré, qui s'était

LÉGER ACCROCHAGE. — Hier à 22 h. 50, deux voitures se sont accrochées sur la place de la Gare. Les dégâts matériels sont insignifiants, et les propriétaires ont conclu un arrangement.

UN ENFANT SE BLESSE. — Hier, à 10 h. 15, une automobiliste qui repartait devant le N° 29 de la rue P.-H.-Mathy, où elle avait parké son véhicule, ne s'est pas aperçue que le petit Thierry Giorgini, âgé de 3 ans, s'était accroché à l'arrière de l'automobile. Après quelques mètres, l'enfant lâcha prise et s'érafla le visage en tombant sur le sol. Après avoir été soigné à l'hôpital, il a été rendu à ses parents.

UN COUREUR CYCLISTE BLESSE. — Dimanche, aux environs de 17 h. 30, dans la traversée de Pontarlier, un jeune cycliste de notre ville, André Sedran, s'est entré en collision avec une voiture, alors qu'il participait à une course. Le jeune coureur, qui souffre de blessures à la tête et sur le côté gauche du corps, a été hospitalisé.

VOL DE VOITURE. — Une voiture de marque Lancia-Flavia, de couleur bleu foncé, portant plaques NE 9591, a été volée à La Chaux-de-Fonds, dans la journée d'hier.

LES INVITÉS DE MODHAC 66: LE SPECTRE JARELL-ASH. — Savez-vous ce que c'est la spectroscopie? Voici: lorsqu'un élément est en incandescence, il émet une certaine lumière dont on se sert, après l'avoir décomposée, pour déterminer en quantité et en qualité la présence d'éléments étrangers dans le matériel examiné.

Jarrel-Ash, spécialisé dans cette fabrication ultraprécise, est une maison américaine qui, pour sa filiale européenne, a choisi les Montagnes neuchâteloises pour la haute qualité technique et la conscience professionnelle de sa main-d'œuvre. Cet invité, le premier industriel privé à s'intéresser à MODHAC pour informer le public des plus hauts problèmes techniques de l'industrie, complètera remarquablement bien l'appareil d'information technique et du domaine de la formation professionnelle auquel présidera le Syndicat patronal des producteurs de la montre de La Chaux-de-Fonds.

affaissé sous le choc et avait perdu connaissance, a été transporté à l'Hôpital de Couvet, souffrant d'une commotion.

Congrès cantonal d'automne

Le congrès d'automne aura lieu, cette année, le 15 octobre, à 14 h. 30, à la Grande Salle de Boudry (près de l'arrêt du tram).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture.
2. Appel des sections.
3. Problèmes de la politique cantonale:
 - a) objectifs du PSN;
 - b) intentions gouvernementales;
 - c) l'action parlementaire;
 - d) le PSN et les autres partis politiques.
4. Pour une révision de l'assurance maladie neuchâteloise.
5. Propositions des sections.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Après le vote sur le rachat du BLS

La décision (voir en première page) des actionnaires du chemin de fer Berne-Lötschberg-Simplon de revendre cette compagnie à la Confédération nécessite l'approbation de l'Assemblée fédérale, sous la forme d'un arrêté fédéral soumis au référendum.

Les lignes rachetées sont les tronçons Scherzlingen-Spiez-Frutigen-Brigue, Spiez-Interlaken-Boenigen et Moutier-Granges-Longeau, de même que les lignes de bateaux sur les lacs de Thoune et de Brienz, ainsi que toutes leurs installations, la fortune de la compagnie, la caisse de pension et de prévoyance, la caisse maladie du personnel, les réserves et les affaires en cours.

La Confédération dédommage les actionnaires et les possesseurs de bons de jouissance en espèces, sans frais, selon la valeur des titres, en titres de la Banque Nationale ou des banques cantonales.

Le BLS avait émis les actions suivantes: 30 128 actions prioritaires de premier rang à 500 fr.; 76 640 actions prioritaires de deuxième rang à 400 fr.; 54 560 actions de base à 250 fr.; 4185 bons de jouissance à 100 fr.

La Confédération incorporera les lignes et les installations du BLS au réseau des CFF, en adaptant à ces lignes les tarifs des CFF. Elle continuera également l'exploitation des lignes de bateaux des lacs de Thoune et de Brienz.

Un communiqué de l'UPJ

L'Union des patriotes jurassiens, organisation antiséparariste, communique:

« Une fois de plus, le Rassemblement jurassien, mouvement séparatiste qui ne représente qu'une minorité des Jurassiens de la partie française du canton de Berne, s'arroge le droit, à l'occasion de sa « kermesse » annuelle, de parler au nom du peuple jurassien.

» L'Union des patriotes jurassiens entend mettre en garde le peuple suisse contre cette forme de propagande qui assimile aux Jurassiens la foule accourue de l'extérieur pour se divertir.

» En outre, l'UPJ rejette avec énergie le principe d'une Confédération fondée sur des ethnies linguistiques, qui ferait fi de l'histoire de l'autonomie communale et des traditions helvétiques.

» L'UPJ affirme derechef son attachement aux principes démocratiques qui ont permis à la Suisse de concilier les intérêts de communautés de langues et de religions différentes. »

St-Imier: Derniers échos du centenaire de l'Ecole d'horlogerie

La « Revue » du centenaire, due à la plume alerte de M. P. Colombo, déroula ses fastes à la Salle de spectacles. Elle fit défiler cent ans d'existence de l'école, en y mêlant les faits importants qui marquèrent la cité en une succession de tableaux, fort bien venus, et dont quelques-uns mériteraient une mention spéciale. Que tout ait été parfait serait user un peu trop de l'encensoir, mais quand on sait que tous les acteurs étaient des élèves du Technicum, accompagnés d'aimables jeunes filles, on ne peut que les féliciter de par

LE BÉMONT: Une ferme en feu. — Lundi, en fin de matinée, la ferme de la famille Charles Linder, située à La Bosse (commune du Bémont), a été entièrement détruite par un incendie. Tout a été anéanti, sauf le bétail qui se trouvait au pâturage. C'est en jouant avec des allumettes qu'un des petits enfants de la famille, âgé de 8 ans, a mis le feu à la granne. Les dégâts sont évalués à 100 000 francs.

MOUTIER: Double départ. — Au cours d'un culte d'adieu, le pasteur Pierre Balmer a pris congé de ses paroissiens. Il s'en va avec son épouse à Douala, au Cameroun, au service de la Mission de France. Depuis 1949, il était l'un des conducteurs spirituels de la paroisse réformée française de Moutier, où il eut une intense activité. La paroisse catholique de Moutier a, elle aussi, pris congé d'un de ses serviteurs, le R.P. André, capucin, qui entre au couvent de Sion, après une année passée en Prévôté. (w.)

La Confédération tiendra compte des intérêts des régions touchées par le BLS et adaptera les installations existantes au trafic moderne. Elle entrera aussi en contact avec les chemins de fer de l'Etat italien pour augmenter la capacité de travail de la gare de Domodossola.

La Confédération s'engage à employer tout le personnel du BLS soit aux CFF, soit aux PTT. Le personnel du BLS sera admis au sein du personnel fédéral à situation égale à celle quittée. Il pourra entrer dans les différentes institutions sociales de la Confédération selon le droit fédéral en vigueur, et ne sera pas préterité par ce changement de situation.

Le Grand Conseil bernois a repris ses travaux

Le Grand Conseil bernois, qui inaugurerait lundi sa seconde session parlementaire, a approuvé le décret sur les invalides, les handicapés, les survivants et autres personnes défavorisées. Ensuite, après que M. Buri eut déploré la situation précaire sur le marché du bois, en raison de la concurrence des pays membres, comme la Suisse, de l'Association européenne de libre-échange, le Grand Conseil a abordé l'étude de la gestion du Département des forêts et des domaines.

Il a ensuite accordé des crédits d'un montant total de 2,92 millions de francs pour des constructions de protection civile, puis au moment de la discussion du rapport de gestion du Département des transports, H. Huber, chef de ce département, a parlé de la demande de concession faite, par la société Pro Flugplatz, en faveur de la construction d'un aéroport de Berne-Ouest. H. Huber s'est déclaré convaincu que Berne ne retirerait que des avantages d'un aéroport cantonal. En ce qui concerne la raffinerie de Cressier, le Conseil exécutif du canton de Berne continuera d'exercer toutes les pressions nécessaires pour que toute sécurité soit assurée.

Enfin, le Grand Conseil a accordé un certain nombre de crédits, d'une valeur totale de 28 millions 170 mille francs pour des travaux d'épuration des eaux.

Noté en marge

Hier après midi, par une chaleur torride, les députés ont donc commencé la deuxième semaine de la session en acceptant sans modification le décret concernant les presta-

MOUTIER: Remerciements. — Le scrutin de dimanche a montré que les citoyens de Moutier conservaient leur confiance en leur exécutif municipal.

Cette marque d'estime m'honore particulièrement puisqu'elle me vaut d'être élu maire de Moutier. Je ne méconnais par les difficultés de cette importante charge; je tâcherai de les surmonter, en y consacrant le meilleur de mes forces.

Qu'il me soit permis de vous dire ma reconnaissance pour votre appui. Je sais bien que cette victoire est aussi un succès socialiste. Cependant, en tant que maire de cette ville, je m'engage à rester impartial et disponible pour chacun. C'est dans cet esprit que j'accepte les nouvelles responsabilités qui m'incombent.

Werner Strasser.

tions spéciales en faveur des vieillards, survivants et invalides.

Après l'acceptation du rapport de gestion de la Direction des forêts, plusieurs crédits furent votés pour cette direction; notons ceux concernant des projets dans des forêts de l'Etat situées dans le Jura: 178 000 francs pour un chemin forestier au lieu dit « Rain », commune de La Scheulte; 95 000 francs pour un chemin au lieu dit « Montbautier », commune de Saicourt. Pour ces deux projets, le canton recevra une subvention fédérale de 22%.

C'est le socialiste Enoc Delaplace qui présenta le rapport de gestion de la Direction militaire cantonale et différentes demandes de crédits en faveur de la protection civile. Relevons, à ce propos, le crédit alloué à la commune de Courgenay. Il est d'un montant de 143 000 francs, sur un devis de 650 000 francs.

Le Parlement, en début de séance, a observé une minute de silence pour honorer la mémoire de l'ingénieur Ingold, du Service de l'épuration des eaux, qui est tragiquement décédé dimanche à l'âge de 35 ans. Il était bien connu dans le Jura, où ses avis autorisés étaient appréciés.

CHARLES WISARD.

Prestations spéciales AVS

Décret concernant les prestations spéciales en faveur des vieillards, survivants, invalides et autres personnes de condition modeste:

La loi du 17 avril 1966 sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse et survivants et à l'assurance invalidité remplace l'aide cantonale aux vieillards, aux survivants et aux invalides (articles 103 à 131 de la loi du 3 décembre 1961 sur les œuvres sociales). Elle garantit pourtant aux anciens bénéficiaires de cette aide des prestations équivalentes et ajoute en outre à la loi sur les œuvres sociales un nouvel article, le 138 bis, selon lequel le Grand Conseil ordonne par décret l'octroi de prestations spéciales en faveur des personnes pour lesquelles les prestations complémentaires ne suffisent pas ou qui, sans leur faute, sont tombées dans la gêne économique et qui n'ont pas besoin de soins éducatifs pour en sortir. Le projet de décret de la Direction des œuvres sociales donne suite à cet ordre de la loi. Il définit, dans le cadre légal, le cercle des bénéficiaires. Il règle les conditions de l'obtention des prestations spéciales (domicile dans le canton de Berne, absence de motifs d'exclusion, revenu qui n'atteint pas la limite déterminante), ainsi que le montant et le versement des prestations (qui incombent à la commune de domicile de l'ayant-droit) et la procédure. Les conditions d'obtention et les principes de l'octroi correspondent dans l'essentiel à ceux valables jusqu'ici pour l'aide cantonale aux vieillards, aux survivants et aux invalides et qui répondront au mieux au but auquel doivent servir les prestations spéciales; quelques dispositions sont empruntées à la loi sur les prestations complémentaires. Le décret doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1967. On estime à environ 3200 le nombre des bénéficiaires. Les charges financières d'environ 2,5 millions de francs par an seront en grande partie contrebalancées par la suppression des dépenses engagées jusqu'ici pour l'aide des communes en faveur des personnes à ressources modiques et par des économies réalisées dans le domaine de l'assistance publique, de sorte qu'une charge considérablement plus lourde n'incombant pas à l'Etat et aux communes.

Charles Wisard.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

H. Wilson défend sa politique rhodésienne

Harold Wilson, premier ministre de Grande-Bretagne, a fait un gros effort, lundi, pour éviter une grave scission du Commonwealth à propos de l'impasse de l'indépendance rhodésienne. Au septième jour de la conférence du Commonwealth, il s'est lancé dans un long discours, défendant sa politique à l'égard du régime de M. Ian Smith. Il semble que

H. Wilson soit disposé à donner suite aux exigences africaines et asiatiques, pour un renforcement des sanctions économiques contre la Rhodésie, mais toutefois dans la mesure seulement où ces mesures n'aboutiront pas à une guerre économique avec l'Afrique du Sud et le Portugal.

L'antisémitisme en URSS
LE COMMUNISTE ITALIEN TERRACCINI L'ADMET

Le chef du groupe communiste du Sénat italien, M. Terraccini, l'un des dirigeants les plus connus du PCI, admet dans une étude intitulée « Les Juifs en URSS » l'existence de l'antisémitisme en Russie soviétique. M. Terraccini écrit notamment que, pour les Juifs, la loi n'est pas respectée. C'est la première fois qu'une personnalité communiste italienne fait en public une déclaration pareille. M. Ter-

raccini souligne encore « que les conditions auxquelles les Juifs soviétiques sont soumis n'ont rien à voir ni avec le temps de Lénine, ni avec la constitution en vigueur dans le pays. En particulier, l'organisation de la synagogue et l'exercice du culte, restent, vis-à-vis des autres confessions extrêmement limités. Dans cette attitude, il n'y a pas eu une restauration de la légalité ».

USA: NOUVEAUX INCIDENTS RACIAUX

De vifs incidents se sont produits lundi devant des écoles du « Sud profond » des Etats-Unis où, pour la première fois cette année, des écoliers noirs sont admis à s'asseoir sur les mêmes bancs que leurs camarades blancs.

A Grenada (Mississippi) un lycéen noir a été jeté à terre et battu par un groupe de blancs, sous l'œil indifférent des policiers municipaux.

A Bogalusa (Louisiane), un incident a failli éclater devant une école où

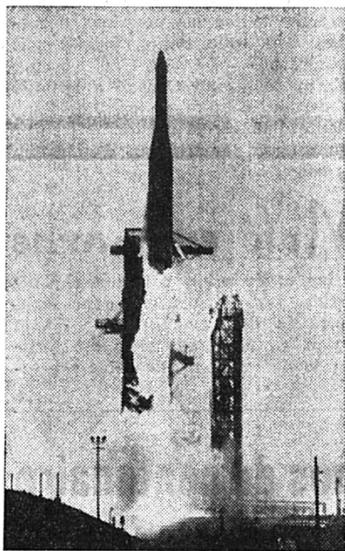
Noirs et Blancs s'étaient rassemblés. Un Blanc mit en joue avec un pistolet un membre d'un groupe d'auto-défense noire, mais un policier municipal lui arracha l'arme des mains.

A Montgomery (Alabama), l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur a demandé à un juge fédéral de délivrer une ordonnance judiciaire pour interdire la mise en application d'une « loi de réségrégation scolaire » signée le 2 septembre par le gouverneur Wallace.

Une fameuse journée dans le cosmos

Charles Conrad et Richard Gordon ont passé une « fameuse journée », leur première dans le cosmos, a déclaré le porte-parole de la NASA. Lancés du cap Kennedy à bord de « Gemini-11 » à 14 h. 42 GMT, ils réussissaient moins d'une heure et demie plus tard, leur premier rendez-vous avec la cible « Agena » partie 97 minutes plus tôt. Il s'agissait là de l'objectif principal de ce vol de trois jours.

Les expériences ont été menées bon train dans la journée de lundi. Mesures de l'effet des radiations sur les globules blancs d'échantillons sanguins, recherche de particules rares dans l'habitacle, étude de l'intensité des sons et des électrons dans le sillage de « Gemini-11 », telle a été en partie l'activité des deux pilotes. Mardi et mercredi promettent d'être aventureux, voire téméraires. Outre la sortie spatiale de Gordon mardi on assistera, mercredi, entre autres à une tentative d'établir un record d'altitude, « Gemini-11 » devant ce jour-là monter à 1392 kilomètres.



Notre béline montre le départ de la fusée-cible à Cap Kennedy.

EN QUELQUES LIGNES...

● **Djakarta.** — Des affiches placardées lundi à Djakarta invitent les communistes indonésiens, qui, sont aujourd'hui dans la clandestinité, à relever la tête et à « renverser la dictature fasciste ». Les communistes devraient agir encore avant la fin de ce mois, c'est-à-dire avant le premier anniversaire du coup d'Etat manqué d'octobre dernier.

● **Bonn.** — Le ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, Georges Brown se rendra à Bonn le 3 novembre.

● **Liège.** — La police vient de mettre la main sur une bande de voleurs dont le chef est âgé de 10 ans. Le plus jeune des six cambrioleurs a quatre ans. Les jeunes malfaiteurs ont déjà à leur actif une série impressionnante de méfaits. Ils ont pillé des voitures, des garages, cambriolé un dépôt de produits alimentaires, une distillerie et des maisons particulières.

● **ROME.** — Un évêque italien, Mgr Cagna, a été nommé lundi délégué apostolique à Belgrade. Un accord prévoyant l'échange d'ambassadeurs, avait été conclu en juin entre la Yougoslavie et le Vatican.

● **MOSCOU.** — Un ancien prêtre catholique américain Harold M. Koch a demandé et obtenu droit d'asile en URSS.

● **LONDRES.** — Un haut fonctionnaire britannique a quitté Londres pour Salisbury, afin de prendre contact avec le gouverneur de la Rhodésie, Sir Humphrey Gibbs, et de le mettre au courant du déroulement de la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

● **PARIS.** — On confirme que la France a fait connaître le 30 août au Comité inter-gouvernemental pour les migrations européennes (Cime) qui siège à Genève, sa décision de se retirer de cette institution.

● **HONG-KONG.** — Un conflit ouvert est en train de surgir dans la province de Kwang Si, entre les jeunes « Gardes rouges » et les « Gardes pourpres » organisés par des ouvriers locaux pour s'opposer aux premiers.

● **WASHINGTON.** — La commission américaine de l'énergie atomique a procédé lundi à une explosion nucléaire souterraine de faible puissance.

● **LONDRES.** — Le consul d'Afrique du Sud à Londres, M. van de Poel, a été poignardé par un homme de couleur et transporté à l'hôpital.

● **GATENSHEAD.** — Le policier Brian Armstrong, 31 ans, est mort, lundi, à Gatenshead, après avoir été poignardé. Deux garçons de 14 ans ont été arrêtés à la suite de ce meurtre.

La presse politique. Mission et vocation

L'affaire Ben Barka aura fait apparaître un certain nombre de dessous guère reluisants de la Cinquième République, révélé les connexions des hommes de main du régime — type Lemarchand — avec la truandaille, mis en valeur les méthodes des polices dites parallèles. Mais elle aura aussi attiré l'attention sur une personne que l'on croyait bien éteinte, bien déchue de son rôle d'antan, et pour ainsi dire ravalée au rang de servante muette et docile : la presse. Car il faut dire que sans la presse, il y aurait eu l'enlèvement de Ben Barka mais peut-être pas d'affaire Ben Barka. Nuance ! Et l'opinion, aujourd'hui, ne saurait à peu près rien si ce n'est qu'un agitateur marocain, en octobre 1965, a disparu mystérieusement et qu'on n'en a plus entendu parler. Autant dire qu'elle l'aurait oublié...

Bas les masques !

C'est incontestablement l'action de quelques journalistes qui a relancé l'affaire, assez encline, de par la volonté du pouvoir, à s'enliser dans des marais où l'on eût aimé qu'elle demeurât soigneusement enfouie... C'est par la presse que l'on a appris la version détaillée de la mort du leader de l'opposition marocaine. C'est par la presse enfin — et c'est peut-être le plus important — qu'a été démasqué l'individu Lemarchand, l'avocat-barbouze, le député-flic, qui se vante lui-même — sans être aucunement démenti — d'entretenir de solides liens d'amitié avec le ministre de l'Intérieur Roger Frey. Les révélations qui ont été faites sur le sieur Lemarchand devraient, en bonne logique et si le régime était autre, le conduire à la Santé. Mais le bonhomme est puissant. Il est « couvert », comme on dit dans les services spéciaux. En outre, il est trop retors pour ne pas détenir dans quelque dossier de quoi compromettre, en cas de coup dur, quelques-uns des personnages du gouvernement les plus en vue. Nous ignorons donc si l'honorable juge Zollinger parviendra à capturer ce requin-là. Ce que nous savons, en revanche, c'est que s'il y réussit, ce sera en grande partie grâce à l'action

de certains journaux et de certains journalistes, grâce aux enquêtes menées en marge des enquêtes policières, grâce à la pression d'une opinion publique enfin réveillée par une presse qui aura su retrouver, à cette occasion, son rôle noble et traditionnel de gardienne des libertés.

Pour l'écllosion de la vérité

Ces journaux et ces hommes de plume sont loin d'appartenir au même bord. Mais les uns et les autres ont concouru à l'écllosion de la vérité dans « l'affaire Ben Barka ». C'est ce qui importe aujourd'hui. Et l'on se prend à éprouver quelque joie en constatant que des organes sont là pour redonner à la presse française un peu de cette dignité et de cette efficacité, que l'on croyait irrémédiablement perdues et détruites par l'apparition des moyens audio-visuels. Ainsi, en dépit des différences d'époque et de l'évolution des choses, renoue-t-on maintenant — dans une certaine mesure — avec cette presse d'opinion qui, née au moment de la grande révolution, exerça au siècle dernier un rôle décisif dans la vie politique, faisant et dé faisant les régimes, conduisant le peuple aux barricades et devenant ce « quatrième pouvoir » redoutable et redouté, dont il fallait bien tenir compte lorsqu'on détenait les rênes du gouvernement.

Les accents d'autrefois...

On sait que les gazetiers du Palais-Royal, tel par exemple Camille Desmoulins, jouèrent un rôle primordial dans les journées révolutionnaires qui conduisirent la monarchie millénaire à son tombeau. Et Marat, avec son « Ami du Peuple », Hébert au travers de son « Père Duchêne » furent des agents efficaces des soulèvements populaires qui menèrent Louis XVI jusqu'à l'échafaud... Ce sont les ordonnances sur la presse qui déclenchèrent la révolution de 1830. Et qui ne se souvient du rôle éminent joué à la fin du siècle par un Rochefort ? Qui dénierait la large audience des édi-

riaux de l'« Humanité », signés Jean-Jaurès ?

On croyait ce temps révolu. Il l'est, en effet, dans un certain sens. D'abord parce que les raisons des combats de jadis ont disparu, ensuite parce que nos voisins d'outre-Jura — ayant trop goûté aux ersatz de la liberté — ont perdu progressivement le goût de la vérité comme l'habitude de la piquette fait perdre peu à peu celle du bon vin... Enfin, aussi, parce que l'époque se veut technicienne et ne laisse guère de place à l'idée. La presse d'opinion a reculé dans la mesure même où le journal devenait une entreprise industrielle et commerciale, s'imposant moins sur le marché par son contenu que par la manière dont celui-ci était présenté ; dans la mesure, également, où son prix de revient sans cesse croissant le contraignait à ne plus recourir seulement à ses lecteurs pour assurer son équilibre financier...

La puissance de la presse

Or voici que l'on constate qu'il est encore possible, à notre époque, à un journal de jouer en quelque sorte un rôle de gardien de la cité, alors que tant d'entrepreneurs de presse (Dassault, Lazareff) ont pour unique souci de vendre du papier, fût-ce au prix des pires abaissements, des plus honteuses concessions à la bête qui sommeille en chaque lecteur... Voici que l'on s'aperçoit qu'il suffit de l'action de quelques journalistes courageux, pour que le régime qui croyait orienter l'opinion à sa guise et la tenir en mains, soit pris d'inquiétude, voire de panique, et aille jusqu'à mener son ministre de l'Intérieur se justifier devant un Mauriac. Voici que l'on a, en conséquence, la révélation de l'extrême puissance de la presse et de la mission du journaliste.

C'est là une constatation réjouissante et positive, susceptible de donner « du cœur au ventre » à ceux qui admettent que le stylo peut être une arme redoutable et pour lesquels écrire ne représente pas seulement un moyen de remplir ses poches.

FRÉDY RICHARD.

Un important éditorial de M. J. Vincent dans la « V.O. »

Dans la « Voix ouvrière » de samedi, M. J. Vincent a publié un éditorial ayant pour titre « Chine : Les questions posées. » Estimant que ce texte est important, nous en reproduisons l'essentiel.

Ce qui s'est passé à Pékin ne témoigne pas de la puissance du régime, mais bien de sa faiblesse. Il a subi de graves échecs en matière de politique internationale. Le conflit indo-pakistanaise s'est réglé sans lui, malgré lui, contre lui. Les massacres d'Indonésie ont démontré, hélas ! la fausseté des conseils et des consignes qu'il prodiguait. Jamais le Parti communiste chinois n'a été aussi isolé. Il ne peut compter que sur le Parti du travail albanais et le petit parti communiste néo-zélandais. Les groupuscules auxquels il a tenté de donner vie n'abusent personne.

La situation intérieure n'est pas meilleure. Après l'échec du « grand bond en avant », on en prépare un autre, dans une atmosphère de désordre, de fièvre et de terreur.

TOUT CELA N'A RIEN DE COMMUN AVEC LE SOCIALISME. C'EN

EST UNE TRAGIQUE ET DERISOIRE CARICATURE. A force de répéter : « Tous ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous », les dirigeants du Parti communiste chinois restent seuls. Une solitude alarmante et dangereuse.

Et l'on comprend que soient nombreux ceux qui se sont alarmés devant ce danger. Ils se trouvent, dit-on, chez les intellectuels qui mettent en doute la justesse des positions du parti et du gouvernement. Mais ils se trouvent aussi chez les militaires qui, connaissant le cruel caractère de la guerre moderne, ne se fient pas aux appels à la seule valeur personnelle du combattant. Ils se trouvent aussi dans le Parti communiste lui-même où il s'est passé quatre ans sans un plenum du Comité central où une hiérarchie numérotée des dirigeants choisis par cooptation, est venue suppléer à la démocratie et au centralisme démocratique.

AUCUN PARTI COMMUNISTE AU MONDE, AUCUN PARTI OUVRIER NE PEUT ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DE TELLES DÉFORMATIONS, D'UNE PAREILLE DÉFORMATION DU SOCIALISME AVEC LAQUELLE NOUS NE POUVONS AVOIR RIEN DE COMMUN.

Visite éclair d'Ulbricht à Moscou



Le chef du gouvernement de l'Allemagne de l'Est, W. Ulbricht, a fait ce week-end sa deuxième visite éclair en URSS (la première avait eu lieu il y a quinze jours). Il a été vu dimanche sur la place Rouge, à Moscou, lors d'un rallye de jeunesse (notre béline). Nous le voyons en compagnie de Léonide Brejnev, sur la tribune du mausolée de Lénine.

Il faut penser, il faut espérer que dans les rangs des communistes chinois, dans les profondeurs du peuple chinois, il se trouvera des éléments, des groupes, des masses qui militent pour le retour à la raison, à la sagesse, au marxisme-léninisme.

On peut être sûr que l'attitude de calme et de sang-froid adoptée par le Parti communiste de l'Union soviétique et par le gouvernement de l'URSS portera ses fruits, contribuera à ce retour à la raison, permettra la reconstitution de la si nécessaire unité du monde socialiste et, pour commencer, le rétablissement de la paix dans un Vietnam libre.

Mais il reste pour nous et pour tout le mouvement communiste à entreprendre l'analyse de cette situation, à nous livrer à une réflexion approfondie sur la résurgence du culte de la personnalité, sur le caractère de la coexistence pacifique et ses aléas, sur les divers chemins qui mènent au socialisme et au communisme, enfin sur ce qui est le propre d'un Etat véritablement socialiste.

On s'était accoutumé à penser que le trait distinctif essentiel d'un Etat socialiste, c'était la socialisation des moyens de production et d'échanges, l'expropriation des expropriateurs, la propriété collective et populaire de toutes les richesses, la planification de la production dans l'intérêt du peuple.

Sans doute faudra-t-il revoir et compléter cette définition trop sommaire. Un Etat qui ne répudie pas la guerre comme moyen de règlement des conflits internationaux, un Etat qui sacrifie au nationalisme, au chauvinisme et à certaines formes de bellicisme peut-il être rangé au nombre des Etats socialistes ? Un Etat qui ne connaît de la démocratie que l'apparence, où la vie démocratique n'existe pas ou est étouffée, a-t-il droit à être considéré comme un Etat socialiste ?

Telles sont les questions — d'extrême importance et auxquelles personne ne peut échapper — que nous posent, à tous les déplorables événements qui viennent de se dérouler en Chine, ces événements dont nous avons été les témoins attristés et anxieux.

J. Vincent